

Alpes de Haute Provence

AUBIGNOSC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02 mai 2008

Membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

DCM N° 37/2008

---- L'an deux mille huit
le deux mai à 18 heures 30
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment
convoué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la
présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 24 avril 2008

Membres présents : Mmes & MM. AVINENS René, CESARINI
Nathalie, ROBERT Frédéric, GASSEND David, DELMAERE
Christian, TURCAN Nicole, VERNET Patrice, LATIL Emile,
WALLON Muriel, POURPRE Didier, CHAIX François, CESARINI
Florence, CARON Nathalie & VELLAR Morgan.

Absent(s) excusé(s) : DUPOYET Isabelle

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : RELANCE DE LA REVISION DU POS en P.L.U.

---- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la révision du POS en PLU a
été commencée le 1^{er} janvier 2004. Une convention avait été signée avec un cabinet d'étude en
2003. Or, cette convention ayant plus de 2 ans, et aucun travail ni paiement n'ayant été effectué,
elle est caduque.

---- Monsieur le Maire propose de relancer cette révision, sachant que la procédure est
actuellement en phase de concertation. C'est un gros dossier pour lequel une réflexion
approfondie sera requise.

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de relancer la procédure avec un autre cabinet d'étude
- **AUTORISE** le maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous
documents se rapportant à cette révision.

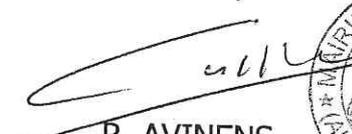
---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

REPUBLIQUE FRANCAISE
RECU A LA SOUS - PREF
DE FORCALQUIER LE

055555 05.06.08 11:01

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



R. AVINENS



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Séance du 23 MARS 2010

Membres en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	14
Pour :	14
Contre :	0

DCM N° 21 -2010---- L'an deux mille **DIX**le **VINGT TROIS MARS à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS Maire.

--- Date de la convocation : 05 MARS 2010

Membres présents : Mmes & MM. AVINENS René, CESARINI Nathalie, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian, DUPOYET Isabelle, TURCAN Nicole, LATIL Emile WALLON Muriel, CHAIX François, CESARINI Florence et CARON Nathalie.Absent(s) excusé(s) : GASSEND David, VERNET Patrice, POURPRE Didier, e VELLAR Morgan.

Pouvoirs : ►► Didier POURPRE à Emile LATIL

►► Patrice VERNET à François CHAIX

►► David GASSEND à René AVINENS

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT**OBJET : MISSION D'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME
ATTRIBUTION DU MARCHÉ A UN CABINET D'ETUDES.**

---- Monsieur le Maire rapporte les faits suivants :

- ✓ Le conseil municipal a décidé de relancer la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols et de passer en Plan local d'urbanisme.
- ✓ Un avis d'appel public à la concurrence a été publié pour confier la mission d'élaboration d'un P.L.U. à un cabinet d'études.
- ✓ Cinq cabinets d'études ont proposés une offre.

---- Monsieur le Maire précise que l'analyse détaillée des offres, établie par la commission d'appel d'offres, a été communiquée à tous les conseillers municipaux afin qu'ils puissent se déterminer.

---- En effet, dans le cas présent, la C.A.O. n'a pas compétence pour l'attribution du marché ; elle donne son avis. En fonction des critères choisis et portés à la connaissance des candidats dans le cahier des charges, le classement des cabinets d'études a été opéré.

--- Monsieur le Maire rappelle les critères de sélection :

- ✓ **Références en matière de PLU aboutis et exécutoires : 50 %**
- ✓ **Délai de réalisation : 30 %**
- ✓ **Prix de la prestation : 20 %**

--- Des informations complémentaires identiques ont été demandées aux cinq cabinets d'études, en la forme d'un questionnaire synthétique destiné à appréhender au mieux leurs propositions.

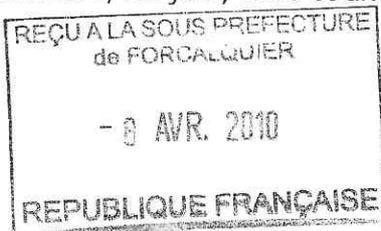
--- A l'issue de l'analyse définitive, le classement est le suivant :

- 1 – Cabinet G2C, VENELLES 13
- 2 – Cabinet CITADIA CONSEILS, OLLIOULES 83
- 3 – Cabinet SYNERGIES TERRITORIALES, LUYNES 13
- 4 – Cabinet MG CONCEPT INGENIERIE, EMBRUN 05
- 5 – Cabinet PM CONSULTANTS, MARSEILLE 13

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

* **ATTRIBUE** le marché pour la mission d'élaboration du plan local d'urbanisme au Cabinet G2C* **AUTORISE** le maire à entreprendre toutes démarches et signer tous documents se rapportant à cette mission.

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,

R. AVINENS